

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME -
CRÉATION D'UNE AIRE D'AFFECTATION COMMERCIALO-INDUSTRIELLE DANS LE
SECTEUR DE GALLIX**

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté son règlement n° 2007-102 intitulé « *Plan d'urbanisme* » à sa séance ordinaire du 10 décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'amender ledit plan d'urbanisme pour permettre la création d'une aire commercial-industrielle à même une partie de la zone institutionnelle située sur la rue Lapierre à Gallix.

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Gervais Gagné pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du 11 avril 2011;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2007-102 intitulé « *Plan d'urbanisme* ».
3. Le règlement n° 2007-102 est modifié afin de créer une aire d'affectation commercialo-industrielle (CI) et ce, à même une partie de l'aire d'affectation publique et communautaire (P) à l'intérieure de laquelle sont situés le centre communautaire Marguerite et l'ancienne caserne incendie.
4. Ladite aire d'affectation CI est formée du lot connu et désigné comme étant le bloc 6 du Canton de Leneuf.
5. L'extrait du plan d'affectation du sol, feuillet C, tel que modifié par le présent règlement et faisant partie intégrante du plan d'urbanisme n° 2007-102 est joint en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.
6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
 - **PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 28 février 2011
 - **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE** le 30 mars 2011
 - **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 11 avril 2011
 - **RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 26 avril 2011
 - **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES DONNÉ** le 25 mai 2011
 - **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 8 juin 2011
 - **PUBLICATION D'UN RÉSUMÉ** le 8 juin 2011
 - **ENTRÉE EN VIGUEUR** le 25 mai 2011

(signé) Serge Lévesque, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME

Greffière

ANNEXE A

PLAN D'AFFECTATION DU SOL

